ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

PROJET D'ÉCOLE 2018 – 2022
AVENANT 2022-2023

ÉCOLE : **LES FRITILLAIRES**

CIRCONSCRIPTION : **VALLET**

COMMUNE : **LA CHAPELLE HEULIN**

1. Préambule

Pour rédiger l'actuel projet d'école, les enseignants avaient été invités à s'interroger collectivement sur leurs objectifs.

Quels sont nos objectifs *? :*

Qu'avons-nous voulu faire dans notre école ? Pourquoi ?
Qu'avons-nous fait ? Comment ? Quels sont les résultats ?
Que considérons-nous particulièrement, comme du « bon travail » ?
Que voulons-nous modifier ? Améliorer ?

La rédaction de l'avenant 2022 – 2023 s'appuie sur cette démarche**.**

Qu'attend-on d'un avenant ?

- La reprise d'éléments du projet d'école,
- Prolongement et poursuites d'actions,
- Redéfinition d'objectifs,
- Activation d'objectifs qui n'ont pas pu être engagés ou qui n'ont pas pu être atteints.

L'avenant 2022 – 2023 peut se rédiger soit en période 5 de l'année scolaire 2021-2023, soit période 1 et/ou période 2 de l'année scolaire 2022-2023. L'avenant 2022 – 2023 sera présenté lors de l'un des deux premiers conseils d'école de l'année 2022 – 2023. L'avenant 2022 – 2023 se déclinera jusqu'en 2023-2024 dans toutes les écoles du département qui ne seront pas évaluée en 2022-2023.

Note : Le projet d'école a été institué par un texte de référence : la circulaire n°90-039 du 15 février 1990 publiée au B.O. n°9 du 1er mars 1990.

2. Les étapes de l'élaboration l'avenant 2022-2023 au projet d'école

8

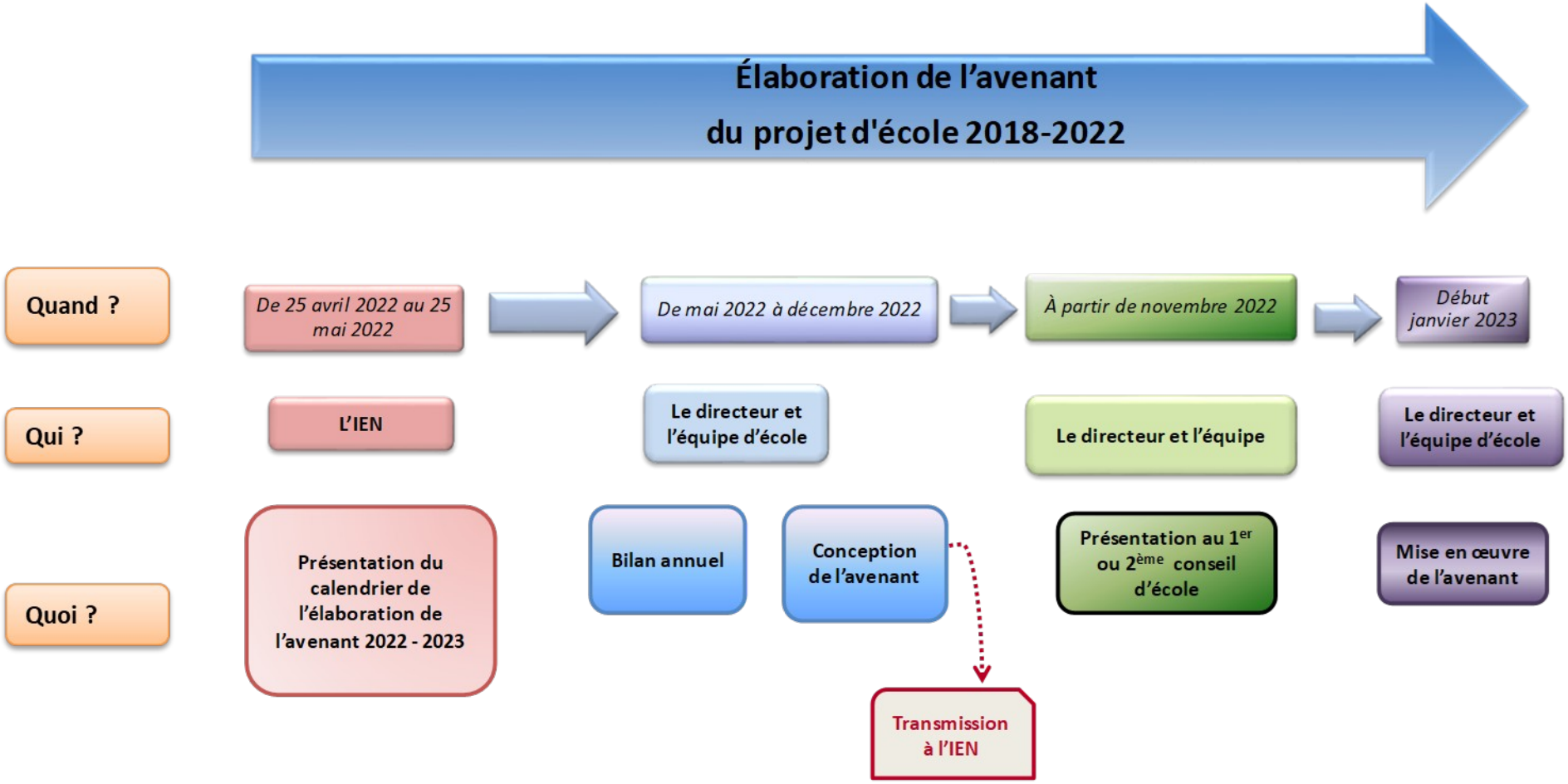

AVENANT 2022 – 2023 DU PROJET D'ÉCOLE - AMBITION RÉUSSITE « GARANTIR À CHAQUE ÉLÈVE SA PROPRE RÉUSSITE »

Axe n°1 : ***Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève de l'école au lycée***

Objectif n° 1 : **Garantir l'acquisition du « lire, écrire, compter et respecter autrui » dans le cadre du socle commun**

QU'ATTEND-ON ?

Constat :

Le travail sur la production écrite et le renforcement de la pratique de la lecture sont très satisfaisants.
En fluence, plus de 85 % des élèves de CM2 dépassent les 130 mots à la minute.

Poursuite d'objectif :

Toujours renforcer la pratique de la lecture et de l'écriture.

Actions à venir :

→ généraliser l'écriture de terrain propice aux écrits courts
→ mise en place du DRAS pour toutes les classes

→ participation au prix des incorruptibles pour enrichir la culture littéraire et exploitation en classe (carnet de lecteur, lecture à voix haute)
→ débuter la fluence en CP dès la seconde période
→ lecture fluence à partir des textes de grammaire étudiés en classe (lecture en classe et à la maison de manière quasi quotidienne).
→ évaluation trimestrielle de la fluence et remédiation en APC.
→ poursuite du « Chut, je lis » deux fois par semaine
→ lectures des classes de CM pour les classes de cycle 2 la semaine précédant chaque période de vacances

ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire-Atlantique

AVENANT 2022 – 2023 DU PROJET D'ÉCOLE - AMBITION INSERTION « CONSTRUIRE POUR CHACUN SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ »

Axe n° 1 : ***Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance***

Objectif n° 1 Accorder une place prépondérante à la parole et à l'écoute des élèves dans la classe, dans l'école

QU'ATTEND-ON ?

Constat *:*

Le climat de l'école est très satisfaisant. Les relations enseignants/familles/personnel municipal sont très bonnes.
Les outils y ayant contribué sont repris : carnet citoyen et plateforme Internet pour les relations parents, échanges quotidiens avec le personnel municipal lors des passages de relai (temps du midi et du soir)

Objectifs non atteints :

→ Le dispositif « message clair » fonctionne bien en cycle 2 grâce à la mise en place de saynètes même si certains élèves ne sont pas toujours disposés à écouter. En cycle 3, le dispositif à du mal à démarrer mais il y a peu de conflits. Le besoin se fait moins ressentir.
→ mise en place régulière de débats philo : un seul thème par classe abordé l'an passé.

Nouvel objectif :

→ mise en place d'une nouvelle organisation de cour et d'un nouveau règlement de cour

Actions à venir :

Message clair *→ Approfondissement pour les élèves du cycle 3 et mise en place de « médiateurs » : trouver des compromis lors des différends concernant les relations entre enfants*
Débats philo *→ constitution de valises à thèmes (achat de livres) pour organiser les débats*
Cour de récréation
→ mise en place d'une cour de récréation régulée. Tous les élèves doivent pouvoir bénéficier d'un espace de jeu adapté à ses activités préférées : un espace dédié aux jeux calmes, un espace « je peux courir », un espace « je peux courir avec ballons ».
→ création de malles dédiées à chaque espace avec matériel à disposition.
→ coordination avec le périscolaire pour que les espaces soient respectés sur les différents temps de la journée.
→ élections de délégués : retour sur la nouvelle organisation de cour, les espaces, les jeux à disposition
→ création dans l'espace « calme » de jardinières (en lien avec un projet biodiversité) : ombrager, égayer, végétaliser l'espace.

AVENANT 2022 - 2023 DU PROJET D'ÉCOLE - AMBITION SOLIDARITÉ « NE LAISSER PERSONNE AU BORD DU CHEMIN »

Axe n°2 : *Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers*

Objectif n°1 apporter les réponses aux besoin de santé des élèves… : ….

QU'ATTEND-ON ?

Constat :

Nous ne notons aucun déficit particulier sur le plan de la santé des élèves.
Toutefois, en ce qui concerne la prévention face à la consommation ou sur-exposition aux écrans, nombreux encore sont les élèves qui passent beaucoup de temps devant les écrans (matin avant de venir à l'école, pendant les repas, avant de se coucher).

Nouvel objectif :

→ Augmenter la pratique quotidienne du sport à l'école
→ Impulser l'envie de se déplacer à vélo
→ Faire prendre conscience aux élèves et aux familles qu'une alternative face aux écrans est possible

Actions à venir

Sport

→ mise en place des APQ (coordination avec les animateurs du pôle enfance pour proposition d'activités sur le temps méridien) et pauses actives en classe.
→ mise en place du SRAV du CE2 au CM2
CE2 : bloc 1 – CM1 : blocs 1 et 2 – CM2 : Blocs 1 à 3.

Evolution du « défi moins d'écran » :

→ plus de régularité en proposant un défi de 5 jours par période
→ organisation de débats en classe sur l'usage et la consommation des écrans (retours d'expériences, commentaires d'images)
→ enquête auprès des familles pour savoir si les actions menées cette année scolaire, mais également depuis les tous premiers défis (2018), ont eu un impact sur la « consommation » des écrans à la maison.

ACADÉMIE DE NANTES Liberté Égalité Fraternité Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire-Atlantique	**AVENANT 2022 – 2023 DU PROJET D'ÉCOLE - - AMBITION COOPÉRATION** **« TRAVAILLER ENSEMBLE À LA RÉUSSITE DE TOUS »**

AXE N° …… :

Objectif n° …… : ….

QU'ATTEND-ON ?

ACADÉMIE DE NANTES Liberté Égalité Fraternité Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire-Atlantique	***DATE ET SIGNATURE DE LA DIRECTRICE, DU DIRECTEUR***

Remarques de l'IEN

Remarques générales et suggestions

Ambition insertion :

- En parallèle des messages clairs, des conseils d'élèves pourront être envisagés par cycle si le bilan est mitigé.
- Associer le RASED au déploiement des ateliers philosophiques.

DATE ET SIGNATURE :

4 janvier 2023

La Chapelle Heulin
Le 12 décembre 2022

B. GABORIAU

ECOLE LES FRITILLAIRES
12 Alexis Maneyrol
44330 LA CHAPELLE-HEULIN
Tél. 02 40 06 78 45
Mail : ce.0440486p@ac-nantes.fr